



PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE DE JALHAY

ARRONDISSEMENT DE VERVIERS

ARRETE DE POLICE CONCERNANT ET REGLEMENTANT LA FERMETURE TEMPORAIRE DU CIMETIERE DE
SART

La Bourgmestre,

Vu la demande du service des travaux de la Commune de Jalhay en date du 06/02/ 2026;

Vu la nécessité d'effectuer plusieurs exhumations au cimetière de Sart ;

Attendu que ces travaux nécessitent la fermeture temporaire du cimetière ;

Vu l'article 74 du règlement communal sur les cimetières ;

ARRETE

Art. 1: Du 09/02/2026 à 07h00 au 13/02/2026 à 18h00 le cimetière de Sart sera fermé et l'entrée sera strictement réservée aux services des travaux de la Commune de Jalhay ou autres techniciens en la matière.

Art. 2 : Un exemplaire de l'arrêté sera affiché à la grille d'entrée du cimetière.

Art. 3 : Les contrevenants seront punis de peines prévues par la loi.

Art. 4 : Le présent arrêté sera transmis à :

- o A Monsieur le Procureur du Roi de Verviers,
- o A Monsieur le Commissaire dirigeant les services d'Intervention de la Zone des Fagnes,
- o A notre police locale,
- o A notre service des Travaux,

Jalhay, le 06/02/2026
Par délégation



Michel PAROTTE
Echevin